

*Abolition du Sénat*

**Des voix:** Bravo!

**M. Horner (Crowfoot):** Je l'ai écoutée avec plaisir, bien que je ne sois pas d'accord avec elle sur tout ce qu'elle a dit. Le Sénat m'intéresse.

**Des voix:** Oh! oh!

**M. Horner (Crowfoot):** Oui, monsieur l'Orateur. Il y a un an, des libéraux m'ont offert de m'y envoyer, dans le dessein de me convertir, je crois. Mais je m'intéresse au Sénat surtout parce que je m'en occupe depuis assez longtemps. Je l'ai vu à l'œuvre d'un peu plus près que beaucoup d'autres députés, et j'ai assisté à des discussions sur une éventuelle réforme ou abolition du Sénat un peu plus souvent peut-être que le député de Winnipeg-Nord-Centre (M. Knowles)

Le Sénat a été créé afin de pouvoir procéder à un deuxième examen réfléchi des lois acceptées par la Chambre. Je ne pense pas que cette fonction soit actuellement bien remplie, bien qu'il ait effectué quelques bonnes études et quelques mauvaises. Pourquoi cela? C'est la question que nous devrions essayer d'analyser. L'an dernier, il a adopté en environ un jour et demi un projet de loi fiscal monumental, comprenant 739 pages, auquel étaient ajoutés 70 amendements, ce qui a dû faire pratiquement 800 pages. Il est impossible que les sénateurs l'aient lu dans les délais qui leur ont été accordés pour l'adopter. Pourquoi l'ont-ils adopté aussi rapidement? Cela constituait-il un second examen réfléchi du projet de loi? Non. Ils l'ont adopté parce qu'ils ont subi certaines influences politiques. Les députés se souviendront peut-être du bill C-176 qui est resté devant la Chambre pendant un an et demi avant d'être accepté. Le Sénat l'a adopté en quatre jours environ. Ce bill n'a pas subi de second examen réfléchi, spécialement en ce qui concerne les régions qui en seraient affectées.

Une autre raison de la création du Sénat était qu'il protégerait les régions dont les populations n'étaient pas suffisamment importantes pour qu'elles soient bien représentées à la Chambre. Je répète que le Sénat n'a pas accordé de second examen réfléchi au bill C-176 et aux effets qu'il aurait sur certaines régions. A nouveau, il s'agissait ici d'influences politiques imposées à un groupe de personnes nommées pour contribuer au bien du pays et non pas au bien du parti politique qui les a nommées.

Les sénateurs ont oublié la fonction essentielle de l'autre endroit. Je ne suis pas en faveur de l'abolition totale de cette institution. Il faut qu'un organisme puisse assurer ce second examen réfléchi de nos lois, et c'est pourquoi je suis disposé à lui donner une seconde chance. Après la nomination de ses membres, le Sénat devrait être un organisme non politique. Aucun sénateur ne devrait avoir le droit de participer au caucus d'aucun parti. Examinons la situation du parti libéral. Où se trouve son président? Au Sénat, monsieur l'Orateur. Son ancien président? Au Sénat, monsieur l'Orateur. Son vice-président? Au Sénat, monsieur l'Orateur.

Ils n'ont pas donné au Sénat la chance de travailler à l'abri de toute influence politique ou sectaire. Ils ne lui ont pas donné la chance de travailler pour le bien du pays. Ils ne méritent pas une deuxième chance, mais, comme je suis généreux, je suis prêt à la leur donner. Je modifierais toutefois le Sénat pour m'assurer qu'il travaille pour le bien du pays et non pour le bien d'un parti politique.

Nous avons besoin d'un corps législatif pour protéger les diverses régions du Canada qui ne sont pas très peuplées. La chambre est dominée par des représentants élus

[M. Horner (Crowfoot).]

qui viennent des deux régions canadiennes les plus peuplées. La politique pratiquée ici influence celle du Sénat, détruisant ainsi entièrement la protection du système de 24-24-24 établi quand le Sénat avait été initialement mis sur pied.

Au cours des années, nous avons eu de la difficulté à trouver une personne assez neutre pour occuper le poste d'Orateur de la Chambre des communes. Mais ce n'est pas là une préoccupation du Sénat. C'est le gouvernement qui nomme le président et c'est lui qui contrôle. Actuellement, c'est une femme. Elle a pris le Sénat en mains et le mène de façon partisane. Je crois qu'il faudrait choisir un président qui ne soit pas sénateur pour présider les débats à l'autre endroit. De plus, les sénateurs ne devraient pas siéger en groupes politiques à la gauche et à la droite du président. Peut-être pourraient-ils siéger d'après le système de 24-24, et sept pour Terre-Neuve.

**M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre):** Il y a un autre 24 là-dedans.

**M. Horner (Crowfoot):** Oui.

**M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre):** Vous ne devez pas oublier l'Ouest du Canada.

**M. Horner (Crowfoot):** Pensez-vous que je l'oublierais? J'aimerais maintenant traiter de la question des conflits d'intérêts. Nous nommons encore des sénateurs dont le principal souci est la direction d'une compagnie ou d'une autre. Ils sont actionnaires de sociétés. C'est peut-être vrai ou faux, mais j'ai entendu raconter l'histoire suivante: lorsque Washington a imposé la surtaxe de 10 p. 100 sur les marchandises canadiennes, la première chose que les sénateurs canadiens ont voulu savoir, c'est si la surtaxe s'appliquait aux compagnies dont ils étaient les administrateurs. C'est très mal. Quand ils acceptent d'être nommés au Sénat, les sénateurs devraient s'engager à travailler pour leur pays, et non pour un parti politique ou une compagnie dont ils sont actionnaires.

● (1640)

Ils devraient complètement se dissocier des partis politiques, de la direction de sociétés et se départir des actions de toute société au Canada. Ils devraient utiliser les connaissances qu'ils ont dans un esprit de justice pour le plus grand bien du pays. Il arrive que beaucoup d'initiatives d'un parti politique soient quelquefois impopulaires. Le Sénat est une exception unique. C'est un organisme non électif qui peut recommander à la Chambre ou au pays des mesures qui ne soient pas populaires. Les sénateurs ne sont pas obligés de tenir compte de l'opinion publique. Ils ont simplement à s'occuper si la mesure est bonne et servira les intérêts du pays. Ce n'est pas ce qui se passe aujourd'hui.

Je rappelle que le président du parti libéral est un sénateur, que le vice-président du parti libéral est aussi un sénateur. Ils se soucient de maintenir le parti libéral dans une position favorable au pays. Je crois que c'est mauvais. Il m'arrive de penser que nous jouons trop le jeu des partis politiques à la Chambre. Les débats manquent d'objectivité par suite de l'esprit de parti et l'on fait trop peu de cas du sujet de la discussion. Cela ne devrait jamais se produire à l'autre Chambre, mais il en sera ainsi tant que nous permettrons aux Sénateurs de jouer un rôle politique. Il reste qu'ils ont un rôle à jouer.